

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de l'Office du Mouvement Sportif de Quimper en date du 03 mars 2025



18h00 à 18h30 : Emargements et vérifications des pouvoirs

- Nombre des associations adhérentes à l'O.M.S. = 58
- Nombre des associations présentes = 31
- Nombre des représentants des associations = 45

18h45 : Le président Christian PRIGENT souhaite la bienvenue et remercie les représentants des associations de leur présence.

- Nombre de personnes présentes dans la salle = 55
- Présentation de la tribune - René LE LOC'H, Christian PRIGENT, Paulo PEREIRA NETO, Michèle QUÉRÉ Jean-Paul MAHÉ.
- Instant de recueillement pour les disparus.

19h00 : Le président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire 2024

1) Rapport Moral

Christian PRIGENT - Président de l'Office

« Madame Isabelle ASSIH, maire de Quimper, madame Christelle QUERE, adjointe aux pratiques sportives, Philippe LE PAPE, directeur du service des sports de Quimper, mesdames, messieurs les président(es) des associations sportives, cher(es) ami(es) sportifs(ves), bienvenue à vous toutes et tous et merci pour votre présence à cette Assemblée Générale de l'Office du Mouvement Sportif de la ville de Quimper.

Comme vous le savez, l'OMS a un rôle d'intermédiaire entre les associations sportives et la ville de Quimper pour le bien-être de tous(tes) les sportifs(ves). Des réunions et des échanges sont régulièrement programmés entre l'OMS et l'adjointe aux pratiques sportives, Christelle QUERE et le service des sports et son nouveau directeur du service des sports, Philippe LE PAPE, depuis mai 2024. Nous venons d'ailleurs d'avoir une réunion en ce début d'après-midi pour faire un point d'étape prévu dans le cadre de notre convention que nous avons avec la mairie de Quimper, et c'est l'occasion également de jauger le moral des troupes (pardon des associations sportives de la ville de Quimper). Il n'est pas trop mal après une année 2024 qui a vu des Jeux Olympiques et Paralympiques réussis dans notre pays engendrant dans certaines disciplines une augmentation des licenciés(es) causant tout de même parfois des soucis d'encadrement et des structures inadaptées à ces augmentations. Reste que ces Jeux Olympiques en France ont engendré un engouement sans précédent et le passage de la flamme Olympique à Quimper devant des milliers de personnes, y a contribué également.

Pour cette année 2025, au niveau événements et spectacles sportifs nous ne serons pas en reste, avec une arrivée d'étape du Tour de France cycliste féminin en été à Quimper, l'ouverture en septembre de la salle multifonction à l'Eau Blanche, la réouverture de la piscine de Kerlan Vian. Notre élue aux pratiques sportives, Christelle QUERE nous en reparlera peut-être dans son intervention.

Au niveau organisation mes collègues de l'OMS, les vices présidents(es), et les chargés des différentes commissions, René LE LOC'H, Paulo COEHLO PEREIRA NETO, notre trésorier, Jean-Paul MAHE, et Michel CHAPALAIN vous détaillerons dans quelques instants chacun dans son domaine de responsabilité les activités proposées et suivies par l'OMS de Quimper en 2024 et les perspectives pour 2025 et ce pour permettre à tous nos sportifs(ves) quimpérois(es) de bien vivre et pratiquer leurs sports favoris.

Pour ce qui est de l'organisation interne de l'OMS de Quimper, je rappelle que notre secrétaire administrative et comptable, Béatrice CHAPALAIN est à votre disposition (pour quelques mois encore, la retraite approche), pour les réservations de minibus et pour les différents renseignements inhérents à notre association OMS de Quimper.

Je remercie également les nombreux partenaires qui ont accompagné et accompagnent l'OMS de Quimper depuis plusieurs années (le Crédit Agricole avec ses représentants salariés et administrateurs, le Télégramme avec Jérôme CLASSE, les Vitrines de Quimper avec son nouveau président Nicolas OLIVIER, notre partenaire floral Le Bouquet d'Yde avec Yveline DOUGUET, OUT DOOR-IN DOOR avec son représentant Claude OLIVIER, et bien entendu la mairie de Quimper). Un grand merci à eux.

Je voudrais saluer également l'arrivée d'une nouvelle association adhérente à l'OMS de Quimper, « Kemper Nordic » qui est une nouvelle association de marche nordique de Quimper qui est présidée par Bruno PRIoux et qui va peut-être avoir lors des élections à venir son représentant Xavier PIVERT, intégrer le comité directeur de l'OMS de Quimper.

Pour terminer mon intervention, je voudrais vous remercier chaleureusement, vous tous dirigeants, bénévoles, pour tout le travail et toutes vos implications dans vos différentes associations, ce qui permet à vos licenciés(es) quimpérois(es) de pratiquer sereinement leur sport favori.

Je vous remercie de votre attention.

Et vive le sport à Quimper ! »

Christian PRIGENT

Président de l'OMS

2) Rapport d'activités et d'effectif

Annie BONIZEC - Secrétaire générale

« Bonsoir,

Je vais vous faire un point sur l'activité du secrétariat pour l'année 2024.

Il s'agit d'un emploi basé sur 22H/semaine, dont 2 heures sont consacrées à la comptabilité.

Les tâches qui incombent à ce poste sont variées puisqu'elles touchent différents domaines

- *la gestion du personnel (une salariée)*
- *La gestion des cotisations des associations adhérentes 56 en 2024, dont 2 scolaires.*

A cet effet, je voudrais attirer votre attention sur l'importance de nous faire retour des fiches d'informations que nous vous adressons chaque année et qui nous permettent de mettre à jour les informations concernant vos associations (désignation des membres, nombre d'adhérents, coordonnées téléphoniques...) et surtout de nous avertir de toute modification de votre adresse mail, s'agissant du moyen de communication privilégié.

- *L'accueil et l'accompagnement des associations adhérentes,*
- *L'organisation de l'Assemblée Générale annuelle,*
- *La préparation des réunions du Comité Directeur qui ont lieu environ une fois par mois (Ordre du jour, convocation, rédaction des PV),*
- *Préparation des réunions OMS/Ville,*
- *La gestion des minibus, la réservation, la facturation, le suivi de leur entretien*
- *L'organisation des différentes manifestations telles que :*
 - ✓ *le forum des clubs qui a lieu chaque année en septembre*
 - ✓ *la soirée des Trophée Sportifs (2024 a été la 33ème édition*
 - ✓ *le challenge du jeune sportif quimpérois (8 jeunes Quimpérois sont mis à l'honneur chaque année et ce mois de février nous avons remis le 203ème challenge)*
 - ✓ *Les mérites du bénévolat sportif.*

A ce sujet, chaque année nous vous invitons nous faire connaître les jeunes sportifs et les bénévoles de vos associations que vous souhaitez mettre à l'honneur. Donc n'hésitez pas à nous contacter.

Toutes ces missions sont menées depuis 10 ans par Béatrice Chapalain avec le dynamisme qu'on lui connaît.

Mais voilà, cette année Béatrice nous annonce selon la formule consacrée qu'elle va « faire valoir ses droits à la retraite ». Alors Béatrice, j'espère que tu as bien compté, les trimestres cotisés, validés, le compte est bon ?

A compter du 1er Juillet 2025, nous lui rendons donc sa liberté. Et dans les semaines à venir un appel de candidature sera fait pour son remplacement.

Un grand merci à Béatrice pour toutes ces années au service de l'OMS et un grand applaudissement pour elle. »

Annie BONIZEC

Secrétaire générale de l'OMS

3) Rapport de la commission A (Animation et gestion des événements)

Michèle QUÉRÉ – Vice-présidente

« Bonjour à tous et toutes,

L'une des missions de la Commission d'animation et gestion des événements est la remise du **challenge du jeune sportif quimpérois**.

Cela fait maintenant 27 ans que ce challenge existe, l'OMS y est très attachée.

Il s'agit d'un rendez-vous mensuel, convivial qui se déroule de novembre à juin.

Il permet de mettre en valeur un jeune sportif, celui-ci doit avoir au moins 15 ans et moins de 19 ans le jour de la remise des prix, et également, à travers lui, la dynamique de son club.

En 2024, nous avons donc remis **8 challenges de « jeune sportif »** :

- En janvier, à kilian MOREL, du Quimper Escalade
- En février, à Kathleen PENNARUN, de La Quimpéroise
- En mars, à Bastien SOUBEN, du Vélo Sport Quimpérois
- En avril, à Gabriel HIDALGO-CORRE, de l'Escrime Quimper Cornouaille
- En mai, à Louis ROPARS, du Dojo de Cornouaille
- En juin, à Enzo COUSTANS, du Kemper VTT
- En novembre, à Antoine NOËL du football Quimper Penhars
- En décembre, à Django MARCADE, du Quimper triathlon

L'OMS remercie chaleureusement nos partenaires : **le Crédit Agricole, le Télégramme, les Vitrines de Quimper et LE BOUQUET D'YDE (Yveline Douguet) pour la partie florale**, qui nous soutiennent pour ces challenges du jeune sportif quimpérois.

Je précise que l'OMS ne retient pas uniquement la performance sportive mais aussi l'engagement du jeune candidat dans son club, soit en tant qu'encadrant de plus jeunes que lui, soit comme juge, arbitre ou en simple bénévole.

A ce propos, si vous avez des candidats dans vos propres structures, n'hésitez pas à nous faire parvenir des fiches de candidature. Nous avons encore 3 candidats à choisir pour clôturer la saison 2024/2025. C'est important pour eux mais également pour vos clubs.

2eme mission,

Le forum des associations

L'OMS participe à cette manifestation qui cette année encore, a drainé énormément de monde le samedi 7 septembre 2024 (la presse a relaté près de 20 000 personnes). Notre participation se fait sous la forme d'un point buvette et d'une petite restauration.

A noter qu'il s'agit également un lieu d'échange avec le monde sportif, les associations culturelles et socio culturelles.

Je précise que les bénéfices réalisés lors ce forum sont entièrement réinvestis au profit des clubs, adhérents à l'OMS, à travers l'achat de nouveaux minibus qui sont mis à disposition à un tarif sans concurrence.

3eme mission,

La soirée des Trophées Sportifs Quimpérois

C'est un évènement important de la vie sportive quimpéroise, cette 33ème soirée des Trophées Sportifs Quimpérois (organisé par la ville de Quimper et l'Office du Mouvement Sportif (OMS) de Quimper) s'est tenu le vendredi 22 novembre 2024 salle d'An Ar Braz.

Au-delà du succès populaire (550 personnes), au dire de tous ce fut une totale réussite.

Animé par Eric Garnier, cette belle soirée a permis de décerner 11 prix dans différentes catégories, avec la présence de la marraine Isabelle NUIXE, présidente de l'association KempeR'ose, qui a elle-même reçu un coup de chapeau.

Au-delà de la remise des prix c'est un grand moment d'échanges et de rencontres entre sportifs performants dans diverses disciplines et entre différents clubs et associations.

Cette reconnaissance de nos sportifs quimpérois doit perdurer pour conforter le slogan de « Quimper, Ville Sportive ».

Enfin, la 4eme mission

Les mérites du Bénévolat sportif quimpérois

*Un moment important que nous allons vivre ce soir après cette assemblée générale pour remercier des bénévoles de l'ombre, rarement mis à l'honneur, et dont les clubs ont tant besoin. En 2024, nous avons remis les **mérites du bénévolat** à :*

- Christian CALVEZ du Vélo Sport Quimpérois*
- Dominique SAINT POL du Groupe d'activité Sous-Marine de Quimper et à*
- Christine DEXET du Quimper Volley 29*

Pour cette action, nous sommes associés à deux partenaires : OUTDOOR INDOOR et le Crédit Agricole, un grand merci à eux.

La reconnaissance de nos bénévoles dans les différentes associations sportives est importante car le renouvellement est difficile, et même de plus en plus difficile, c'est pourquoi l'OMS de Quimper s'attache à mettre en avant ces femmes et ces hommes qui s'investissent dans nos différents clubs sportifs. »

Vu le nombre de candidatures que nous avons reçues pour cette promotion 2024, on voit que c'est un sujet sensible qui vous interpelle.

Merci à l'ensemble de tous les bénévoles.

Nous resterons vigilent pour la pérennité de nos clubs et associations.

Des questions ?

Merci à tous.

Michèle QUÉRÉ
Vice-présidente
Animations et gestion des évènements

4) Rapport de la commission B (Etudes et équipements sportifs)

Paulo PEIRERA NETO - Vice-président

*« Bonsoir à toutes et à tous,
Présidents et membres des associations
Elus et directeur,*

La ville de quimper continue de mener une politique d'amélioration rénovation des structures pour la pratique du sport accessible à tous.

En 2024 la piste d'athlétisme a pu être officiellement inaugurée.

Une visite de la salle multiplexe a été organisée avec les différentes associations concernées, les travaux avancent suivant le planning établi.

Des travaux d'amélioration ont été réalisés sur les terrains extérieurs de Penvillers.

Concernant les terrains sportifs en herbe et synthétiques les études continuent, pour établir un projet d'amélioration rénovation de ces structures.

Récemment lors d'une manifestation sportive, la maire a confirmé sa volonté de mener à terme ce projet.

Le planning prévu des travaux de la piscine de Kerlan Vian a été respecté dans la mesure du possible, malgré les petits contretemps.

En septembre 2025, la Salle multiplexe et la piscine de Kerlan Vian seront prêts pour accueillir les associations et les sportifs. »

Paulo PEIRERA NETO
Vice-président
Etude et équipements sportifs

Arrivée de madame la maire, Isabelle ASSIH et de son adjointe aux pratiques sportives, Christelle QUÉRÉ. Invitation par Christian PRIGENT de prendre place à la tribune

5) Rapport de la commission C (Aides financières au sport)

René LE LOC'H - Vice-président

« La commission C de l'OMS de Quimper s'est principalement attelée, au cours de l'exercice passé, à l'étude des subventions de fonctionnement. L'engagement de la municipalité de maintenir l'enveloppe des subventions de fonctionnement à hauteur des années précédentes soit 332000€ a été globalement très bien perçu par le monde sportif au regard des contraintes financières actuelles des collectivités territoriales. Ces contraintes ont abouti à un versement de la subvention en deux temps, un premier versement à hauteur de 25% fin février début mars et le solde fin avril après vote du budget municipal 2025.

L'étude des demandes de subventions déposées par les clubs a par contre révélé de nombreux problèmes. A la première lecture 76% des dossiers étaient irrecevables soit 45/59. Un tel constat interpelle, l'an passé à cette même assemblée générale je signalais déjà le même phénomène mais d'une ampleur moindre. Un fort renouvellement des dirigeants dans les associations pouvait expliquer en partie ce problème mais un an plus tard c'est plus difficile à interpréter.

Les causes de non recevabilité sont quasiment les mêmes.

- Défaut d'attestation fédérale sur le nombre de licenciés
- Défaut d'attestation fédérales de qualification des encadrants
- Attestation de déplacement pour compétition non validée
- Validité des cartes professionnelles dépassée
- Licences multiples pour un adhérent au sein d'une même association
- Pas de budget prévisionnel présenté
- Et beaucoup plus surprenant quelques très rares associations nous ont affirmé « de toute façon la municipalité nous versera une subvention malgré notre dossier non recevable ». Ces propos nous ont fortement interpellé !

Tout ceci entraîne des retards de plusieurs semaines dans l'étude des dossiers et un surcroît de travail considérable pour l'attaché territorial en charge de cette mission et qui pourtant fait preuve d'un accompagnement fort des clubs dans leurs démarches. Les relances sont multiples et même l'OMS a dû appuyer fin décembre 2024 la démarche municipale auprès des associations pour inciter à l'envoi des pièces manquantes. Tout ceci a abouti à une étude des dossiers en janvier 2025.

Depuis 1990 un système de critérisation a été mis en place avec bien entendu des évolutions au fil des usages et des politiques municipales. Une très large majorité des associations se reconnaissent dans ce système et en acceptent les règles. Ce constat nous amène au fait qu'il faudra une séance d'information pour les clubs sur les modalités à respecter pour créditer correctement son dossier de demande de subvention. Cette séance pourrait être faite conjointement par le service des sports de la ville de Quimper et l'Office du Mouvement sportif sur un temps bien choisi et opportun. Une telle initiative a déjà été faite plusieurs fois par le passé avec au fin du temps une participation des clubs qui s'est étiolée ce qui explique en grande partie le constat actuel.

Vos démarches pour obtenir d'autres aides publiques sont soumises à une rigueur nettement supérieure que ce soit sur vos dossiers FDVA2, ANS ou même depuis cette année auprès du conseil départemental du Finistère avec ses demandes dématérialisées.

Concernant le financement public du sport en général les demandes FDVA2 sont closes, les dossiers sont en cours d'instruction. Au niveau de l'ANS l'agitation et les soubresauts de notre vie politique et parlementaire font que les lettres d'orientation ne sont toujours pas parues alors que les autres années nous étions à la clôture des dossiers à cette époque. Un tel retard n'augure rien de bon sur le budget qui sera alloué et sur les axes d'inscriptions retenus. Le conseil départemental a maintenu ses aides au fonctionnement des clubs en rapport avec leur nombre de licenciés, ce qui est très apprécié.

Lors de l'assemblée générale 2023 il y a un an nous vous avons présenté un travail de l'OMS sur une réforme des aides à l'emploi salarié dans les clubs. Cette réflexion qui faisait largement consensus a été transmise au service des sports et à l'élue en charge de la délégation. A ce jour nous n'avons aucun retour. Il est vrai, qu'à leur décharge, l'année 2024 a connu un changement de directeur de service associé à un intérim assez conséquent et un lourd dossier chronophage sur les piscines. Espérons, pour les clubs quimpérois, que ces études et propositions ne passent pas aux oubliettes du temps qui passe.

En conclusion le choix positif de la municipalité de maintenir ses aides au fonctionnement des clubs rassurent particulièrement dans un climat général social tendu, soumis aux évolutions chaotiques de notre monde, surtout depuis quelques mois et qui se diffuse dans nos associations jusqu'à nos adhérents et licenciés. Après la parenthèse heureuse des jeux olympiques de Paris 2024, la vie des clubs s'en trouve parfois impactée tant notre cohésion sociale y est menacée, par la tétanisation de certains ou le désengagement de dirigeants désabusés ou de licenciés qui s'isolent socialement devant ces menaces multiples.

N'oublions jamais que l'une des meilleures thérapies pour se ressourcer, se libérer des contraintes du quotidien, sa santé et son développement personnel est la pratique sportive, dans la multiplicité de ses formes et de disciplines, aussi vive notre espace de liberté qu'est le sport.

Je vous remercie de votre attention. »

René LE LOC'H
Vice-président
Aides financières au sport

6) Rapport de la trésorerie

Jean-Paul MAHÉ - Trésorier général

Présentation du bilan et du compte de résultat pour la période

Du 01/01/2024 au 31/12/2024.

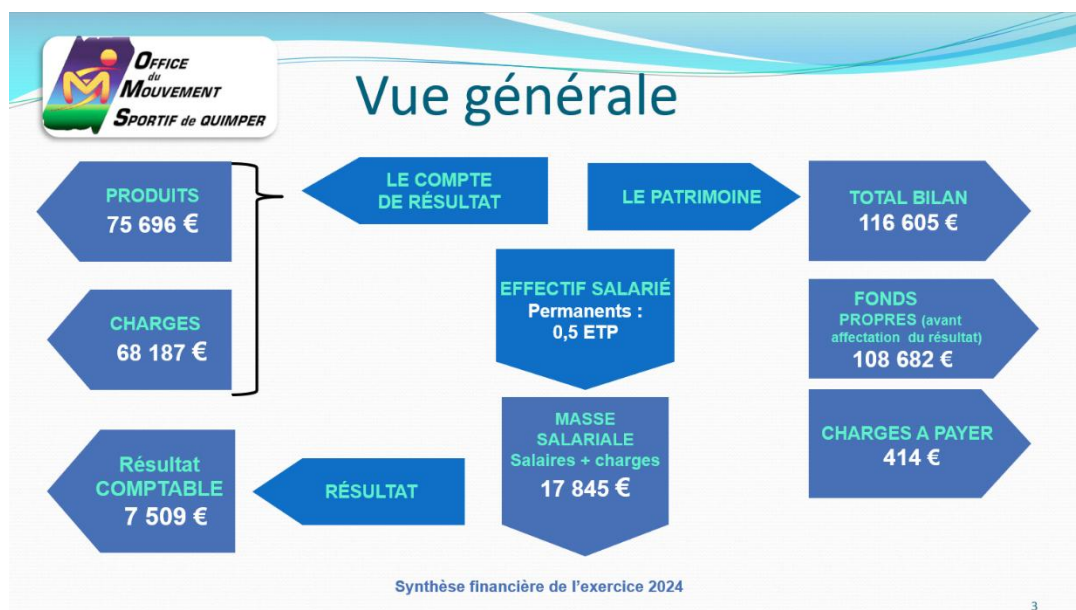
Jean Paul MAHÉ, Trésorier présente à l'Assemblée Générale les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.



- Vue générale comptable exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.
- Les produits.
- Les charges.
- Le bilan 2024 au 31 décembre 2024.
- Budget prévisionnel 2025.

Le Trésorier propose l'examen des opérations comptables de l'exercice 2024 :

Slide N°3



Le compte de résultat de l'année s'établit à **75 696 €** de recettes contre **68 197€** de charges. Il en résulte un résultat net de **7 509 euros** pour l'exercice 2024.

La masse salariale chargée se monte à **17 845 € pour 0,55 ETP**.


Le total du bilan s'élève à **116 605 €** et les réserves à **108 682 €** avant affectation du bénéfice de l'exercice 2024 pour **7 509 euros**.

Quelle analyse de cette situation ?

Par rapport à 2023, on constate la vente d'un minibus pour 25 000 euros, ainsi qu'une augmentation des dotations aux amortissements de 7 669 euros. Les dotations aux amortissements étant les charges comptables permettant de répartir le coût d'achat des minibus sur plusieurs exercices (4 ans). Ces charges sont comptabilisées mais non décaissées.

Les subventions et partenariats sont identiques à ceux perçus en 2023.

Slide N°4



La répartition des produits


Postes	2024
Locations des minibus	13.090,50
Ventes forum des clubs	4.045,80
Subventions Ville de Quimper	25.000,00
Cotisations	3.595,00
Partenariats	1.900,00
Produits financiers	1.584,14
Produits exceptionnels (vente d'un minibus)	25.000,00
Transferts de charges	1.480,74
Total Produits	75.696,18

4

Dans la répartition des produits :

- La location des minibus pour 13 090,50 €,
- Les ventes du forum des associations, qui n'est pas le bénéfice (il faut déduire les achats de marchandises, frais de TPE...),
- Les Subventions ville (5000€ pour l'emploi, 3000€ de subvention de fonctionnement, 8000€ pour l'achat de minibus et 9000€ pour les Trophées sportifs)
- Les cotisations des associations adhérentes à l'OMS, (en 2024 : 65,00€ pour les clubs sportifs et 50,00€ pour les clubs scolaires)
- Les partenariats, pour 1900€
- Les produits financiers sont les intérêts des comptes bancaires
- Les produits exceptionnels : la vente d'un minibus
- Les transferts de charges correspondent aux indemnités perçues de la CPAM dans le cadre de la subrogation. Ils représentent des opérations comptables n'ayant pas d'impact sur le résultat.

SLIDE N°5



L'affectation des charges

Postes	2024
Achats de marchandises	1.583,18
Autres achats et charges externes	23.967,20
Impôts et taxes	195,25
Salaires et charges sociales	17.844,92
Dotations aux amortissements et provisions	24.154,42
Autres charges	442,00
Total charges	68.186,97

5

Au niveau des charges,

- Les achats de marchandises représentent les achats revendus lors du Forum des associations.
- Les autres achats et charges externes sont :
 - Les fournitures administratives, photocopies....
 - Les dépenses pour les trophées sportifs Quimpérois (animateurs, traiteurs, photographe...)
 - Les charges locatives, les frais de téléphone, internet...
 - Les entretiens et réparations de minibus, AdBlue, hivernage....
 - Les assurances,
 - Les dépenses lors des « Mérites du bénévolat », des « Challenge du jeune sportif Quimpérois », de l'assemblée générale ...
- Les autres charges sont :
 - La cotisation à la FNOMS
 - Abonnement annuel à Basi-Compta

SLIDE N°6

Actif 2024		Passif 2024	
Immobilisations	75.380,73	Fonds propres	108.681,66
Produits à recevoir	11.185,00	Bénéfice	7.509,21
Disponibilités	30.038,81	Emprunts et dettes financières	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	Charges à payer	413,67
Total	116.604,54	Total	116.604,54

Au niveau **du bilan à l'actif**, on constate des immobilisations nettes pour **75 380.73 et 30 038.81€** de trésorerie. Les produits à recevoir correspondent aux facturations de minibus non payées, et aux subventions non versés au 31 décembre 2024.

Au passif, les fonds propres se montent à plus de **108 000€** avant ajout du bénéfice de l'exercice 2024. L'association n'a aucune dette. Les **charges à payer** sont les cotisations sociales, patronales et salariales de décembre et la facture mensuelle CDOS de décembre.

SLIDE N°9



Projets 2025

- **Vente d'un Minibus:**
L'un des minibus est actuellement en vente pour un montant de 24 500€
- **Tarif de facturation des minibus:**
Légère augmentation à compter du 1^{er} avril

9

- *L'un des minibus est actuellement en vente pour un montant de 24 000€*
- *Les tarifs de facturation des minibus vont légèrement augmentés, Michel CHAPALAIN vous en parlera dans son rapport sur les minibus.*

SLIDE N°10



Proposition des tarifs adhésion 2026 **Vote de l'assemblée générale**



***Aucune augmentation de la cotisation pour les clubs sportifs et les scolaires,
la cotisation reste inchangée***

Adhésion clubs sportifs	70,00 €
Adhésion clubs scolaires	50,00 €

Sur proposition du Comité directeur, les cotisations 2026 resteront identiques à celle de 2025

Il convient de voter pour cette résolution

Votant = 40 - Absent = 00 - Contre = 00 - Abstention = 00 - Pour = 40

La proposition est approuvée à l'unanimité

Rapport de la vérificatrice comptable présenté par Joel LE COZ

« Le 19 février 2025, en exécution du mandat qui m'a été confié (pour l'assemblée Générale 2024 du 03 mars 2025), j'ai procédé à l'examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2024, pour l'exercice s'étendant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

En présence du président, Christian PRIGENT, du trésorier, Jean-Paul MAHÉ, Béatrice CHAPALAIN, secrétaire comptable, nous a présenté les pièces justificatives des recettes et des dépenses relatives au fonctionnement de l'OMS, ainsi que les relevés des comptes bancaires et toutes pièces comptables nécessaires à notre mission.

J'atteste de la régularité des écritures que j'ai pu vérifier par sondage et vous demande en conséquence de bien vouloir donner quitus au président et au trésorier pour la gestion de l'exercice 2024. »

La vérificatrice comptable

Christine LE ROUX

Votant = 40 - Contre = 00 - Abstention = 00 - Pour = 40

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

7) Nouvelle adhésion à l'O.M.S.

Deux nouvelles adhésions pour cette année 2025 :

- Kemper Kerné Sport (semi-marathon) et
- Kemper Nordic (marche nordique)

8) Rapport sur les véhicules de l'O.M.S.

Michel CHAPALAIN - "Gestionnaire des 03 minibus"

« Bonjour à tous,

Il y a 12 ans, j'avais soumis au comité directeur de l'OMS l'idée de mettre des minibus à disposition des associations sportives de Quimper adhérentes à l'OMS. Quel chemin parcouru depuis ! Depuis leur mise en service, ces minibus ont parcouru un million de kilomètres, soit l'équivalent de 25 tours de la Terre. Nous sommes passés de minibus de 90 chevaux, courts et sans climatisation, à des véhicules plus performants de 145 chevaux avec un moteur plus économique en carburant, rallongés, équipés de la climatisation et d'un GPS, améliorant ainsi considérablement le confort des associations lors de leurs déplacements.

En 2024, les minibus ont parcouru environ 81 433 kilomètres, un peu moins que l'année précédente. Cette variation est principalement due à la localisation des différents championnats de France, qui change d'une année sur l'autre. Ils ont été mis à disposition des associations 113 fois cette année. Quelques exemples d'utilisateurs variés : ASEA Basket, Quimper Volley, Roller Derby, QE AFC, King boxing, hip hop new School, escrime etc.

On note également une légère augmentation des mises à disposition en semaine, notamment pour le lycée Brizeux, Quimper Penhars, QE AFC et QKFC qui complique parfois la gestion des véhicules avec des départs et arrivées tous les jours de la semaine.

Je tiens à remercier chaleureusement la ville de Quimper, qui a respecté la convention avec l'OMS en accordant une aide précieuse de 8 000 € pour l'achat d'un minibus. Cette aide sera reconduite en 2025

avec la prolongation de la convention OMS-Ville de Quimper, dont la fin est prévue pour février 2026. Il sera crucial d'étudier dès cette année le renouvellement de cette convention. Sans elle, il deviendrait difficile de poursuivre le renouvellement des minibus, d'autant plus que leur coût d'achat a fortement augmenté (41 500 € avec flochage et attelage de remorque), tout en maintenant un tarif compétitif pour leur mise à disposition.

Le comité directeur, lors de sa réunion en mars 2023, avait validé l'achat d'un nouveau minibus, prévu pour une livraison en novembre. Il est finalement arrivé mi-janvier 2024. Lors de l'AG 2023, j'avais annoncé que le comité directeur avait décidé de temporiser afin d'observer l'évolution des motorisations hybrides et électriques (350 km d'autonomie) ainsi que les nouveaux tarifs d'achat (46 000 €). Cependant, nous avons eu l'opportunité d'acquérir un nouveau minibus diesel, le dixième de l'OMS en septembre, il est arrivé fin novembre

Par ailleurs, le comité directeur avait validé la vente du plus ancien minibus au prix de 25 000 €, en priorité aux clubs adhérents à l'OMS en novembre. Nous venons de descendre le prix à 24500 €, et mettre l'annonce sur le bon coin, ce véhicule, totalisant 110 000 kilomètres, est en parfait état, si vous des renseignements complémentaires je suis à votre écoute

Comme je vous l'ai indiqué nous mettons les minibus à disposition des associations a un tarif hyper compétitif,

Pour illustrer la compétitivité de notre offre, voici deux exemples concrets :

- En 2024, une association a effectué un déplacement de 999 kilomètres sur 10 jours avec un minibus de l'OMS pour un coût de 235 €, contre une fourchette de 580 à 625 € chez un loueur privé.*
- Un trajet de 199 kilomètres sur un week-end a été facturé 50 € par l'OMS, contre 177 € chez un loueur privé.*

Cependant, les charges d'entretien sont en forte augmentation : révisions, additif AdBlue, assurances, etc. Lors de l'AG 2023, nous avons évoqué une réflexion sur l'évolution des tarifs. Après analyse, nous avons validé une augmentation de 5 € par jour de mise à disposition au-delà des 4 jours gratuits et une hausse de 10 € pour les tranches kilométriques supérieures à 1 000 kilomètres. En revanche, les frais de mise à disposition restent inchangés.

Dans le premier exemple évoqué le tarif passera de 235 € a 270 € et le deuxième de 50 à 55 €, tarif applicable du vendredi 4 avril 2025.

Notre objectif est de maintenir des tarifs attractifs par rapport aux loueurs privés, pour continuer à soutenir les clubs dans leurs déplacements.

Un grand merci aux bénévoles qui assurent la gestion du bar et de la restauration lors du Forum des Associations. Les bénéfices générés sont intégralement reversés pour l'achat et l'entretien des minibus. J'en profite pour lancer un appel aux bénévoles le jour de cet événement.

Je tiens aussi à remercier les associations, bénévoles et salariés, pour le respect du règlement de mise à disposition des minibus. Depuis 2012, aucune dégradation ni réparation majeure n'a été constatée, ce qui permet de revendre les anciens véhicules à un prix correct et d'investir dans du neuf.

Et Merci à la secrétaire Béatrice pour sa gestion au quotidien et mise à disposition des minibus a depuis 10 ans.

Merci à tous pour votre écoute. »

Michel CHAPALAIN
Gestion des Minibus

9) Election du Tiers sortant du Comité Directeur (art. 13 des statuts du 05/02/18)

- Rappel de l'Article 13 :

L'Office est administré par un comité directeur composé de membres élus par l'Assemblée Générale.
Le nombre des membres élus par l'Assemblée Générale ne pourra être ni inférieur à 11 ni supérieur à 23.
Ces membres sont élus parmi les membres actifs, pour trois années et renouvelés par tiers chaque année.

91) Membres sortants au Comité Directeur :

- CHAPALAIN Michel – Club de Canoë-Kayak Quimper Cornouaille
- DONNART Camille - Escrime Quimper Cornouaille
- EUGENE Moïse – Quimper Athlétisme
- IZZAR Christine – UJAP Basket
- JUMEL Jean-Yves – La Quimpéroise
- LAMBOUX Bernard – Football Club Quimper Penhars
- LE LOC'H René – CODEP29 FFVélo
- PIVERT Xavier – Quimper Athlétisme

92) Candidats au Comité Directeur :

Places vacantes = 15

Candidats = 08

- CHAPALAIN Michel - Kemper Kerné Sport
- LE LOC'H René - CODEP29 FFVélo
- PIVERT Xavier - Kemper Nordic
- LAMBOUX Bernard - Football Club Quimper Penhars
- JUMEL Jean-Yves – La Quimpéroise
- IZZAR Christine – UJAP Basket
- GOULIN Thierry - Quimper Athlétisme
- CORNEC Marc – Quimper Athlétisme

93) Vote pour le comité directeur

Le nombre des membres candidats et des actifs est de 19.

Il doit être procédé au vote pour élire 08 candidats.

Le président propose à l'assistance de voter à main levée :

94) Résultat du vote :

Votant = 40 - Absent = 00 - Contre = 00 - Abstention = 00 - Pour = 40

La proposition d'acceptation des 08 candidats au Comité Directeur de l'Office est approuvée.

Les nouveaux membres ci-dessous sont élus pour 3 ans (2025, 2026, 2027)

- CHAPALAIN Michel - Kemper Kerné Sport
- LE LOC'H René - CODEP29 FFVélo
- PIVERT Xavier - Kemper Nordic
- LAMBOUX Bernard - Football Club Quimper Penhars
- JUMEL Jean-Yves – La Quimpéroise
- IZZAR Christine – UJAP Basket
- GOULIN Thierry - Quimper Athlétisme
- CORNEC Marc – Quimper Athlétisme
-

10) Questions diverses

Aucune question n'a été formulé.

11) Intervention de Madame la maire Isabelle ASSIH

12) Remerciements et clôture

- A Madame la maire de Quimper
- A Madame l'adjointe à la maire chargée des pratiques sportives,
- A Mesdames et Messieurs les représentants d'associations,
- Aux Partenaires de l'O.M.S. de Quimper,
- Aux bénévoles,
- Aux membres du comité directeur de l'O.M.S.,
- A notre salariée,
- Aux représentants du Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère,
- Aux représentants de la presse

20h20 : Clôture de l'assemblée générale ordinaire 2024.

**Le président de l'OMS
Christian PRIGENT**